

# Le PLR a deux priorités : les bilatérales et la maîtrise de l'immigration

Berne, le 8 octobre 2014

## Communiqué

### Le PLR a deux priorités : les bilatérales et la maîtrise de l'immigration

Tous les partis doivent tirer à la même corde en vue des négociations avec l'UE

---

**Aujourd'hui, le Conseil fédéral a adopté le mandat de négociations concernant la libre circulation des personnes et l'application de l'initiative contre l'immigration de masse. Pour le PLR. Les Libéraux-Radicaux, les objectifs sont clairs : maintenir les bilatérales, appliquer l'initiative contre l'immigration de masse de manière correcte et négocier de manière unie avec le soutien de tous les partis politiques suisses.**

Pour le PLR, il faut maintenir la prospérité en Suisse. Sans les accords bilatéraux, la Suisse se retrouverait isolée et perdrait son principal partenaire économique.

Le PLR soutient le Conseil fédéral dans sa démarche d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse de manière correcte et donc de respecter le vote du peuple. La Suisse doit mieux maîtriser son immigration, elle doit pouvoir imposer des limites et décider de la politique à mener. Cependant, le Conseil fédéral doit user de sa marge de manœuvre de manière intelligente afin de trouver une entente avec l'Union Européenne, sans menacer l'ensemble des accords bilatéraux.

### Tous les partis doivent tirer à la même corde dans l'intérêt du pays

Le défi est de taille ! Il est opportun de rester calme et non de gesticuler dans tous les sens. Maintenant il faut laisser le Conseil fédéral débiter les négociations. Pour le PLR, tous les partis politiques doivent s'unir et tirer à la même corde afin d'offrir les meilleures cartes au Conseil fédéral pour négocier avec l'Union Européenne.

Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

---

#### Contacts:

› Philipp Müller, président, 079 330 20 79

› Isabelle Moret, vice-présidente, 079 332 08 23

› Christian Lüscher, vice-président, 079 355 37 52

› Raphaël Comte, conseiller aux Etats, 079 598 56 53

› Samuel Lanz, secrétaire général, 079 766 38 86

› Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48

Le PLR a deux priorités : les bilatérales et la maîtrise de l'immigration